



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020

I/ Département - Demande de subvention ACTIV'3 et ACTIV'Flash pour travaux de sécurité à l'école et travaux de voirie communale

Des travaux sont envisagés à l'école concernant des aménagements de sécurité : fermeture sécurisée de l'entrée de l'école avec changement de la porte, rehausse du muret de clôture de l'enceinte de l'école et changement des portails.

Des travaux sont également à prévoir concernant la rénovation de la maison acquise par la commune, Place Saint Ambroise : changement des menuiseries, ravalement de façade, réparation toiture ...

Autre investissement envisagé pour 2020 : des travaux d'entretien de voirie communale.

A ce titre, la commune peut solliciter Monsieur le Président du Département de la Vienne pour une aide financière au titre du contrat ACTIV 3 (Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne). Pour l'année 2020, la subvention octroyée à la commune de Monthoiron est de 19 000€. Une aide exceptionnelle est venue compléter ce dispositif pour soutenir l'activité économique de proximité. Cet ACTIV FLASH est d'un montant de 9 500€ pour la commune. La commune peut ainsi envisager une dépense d'investissement d'un montant total HT de 34 200€, soit 41 040€ TTC.

Après étude de tous les devis réceptionnés en Mairie et en établissant un plan de priorités, le conseil municipal a décidé de privilégier les travaux de sécurité de l'école ainsi que les travaux d'entretien de la voirie communale.

PLAN DE FINANCEMENT - TRAVAUX DE SECURITE ECOLE

DEPENSES	montant	RECETTES	montant	%
Porte d'entrée de l'école	3 420.00 €	Département ACTIV'Flash	9 500.00 €	38
Clôture de l'enceinte de la cour de l'école	21 261.70 €	Département ACTIV'3	10 370.00 €	42
		Commune	4 811.70 €	20
TOTAL HT	24 681.70 €		24 681.70 €	
TVA	4 936.34 €			
TOTAL TTC	29 618.04 €			

PLAN DE FINANCEMENT - TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE

DEPENSES	montant	RECETTES	montant	%
Travaux de voirie communale	10 200.00 €	Département ACTIV'3	8 200.00 €	80
		Commune	2 000.00 €	20
TOTAL HT	10 200.00 €		10 200.00 €	
TVA	2 040.00 €			
TOTAL TTC	12 240.00 €			

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- solliciter Monsieur le Président du Département de la Vienne pour une aide financière au titre du volet n°3 du contrat ACTIV (Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne) pour un montant de 19 000 €.
- solliciter Monsieur le Président du Département de la Vienne pour une aide financière au titre de l'ACTIV' Flash pour un montant de 9 500 €.
- autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de ces opérations.

II/ Tarifs publics 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide, d'appliquer les tarifs publics suivants pour l'année 2021 : service funéraire, location salle des fêtes et régie photocopies.

	2020	2021
SERVICE FUNERAIRE		
concession de terrain (2m ²)		
15 ans	110.00 €	110.00 €
30 ans	150.00 €	150.00 €
50 ans	180.00 €	180.00 €
columbarium (1 case accueillant 4 urnes)		
provisoire (1 an maxi)	50.00 €	50.00 €
30 ans	350.00 €	350.00 €
50 ans	500.00 €	500.00 €
dépôt de cendres au jardin du souvenir	gratuit	gratuit
LOCATION SALLE DES FETES		
tarifs location		
une journée en semaine	220.00 €	230.00 €
forfait week-end 2 jours	290.00 €	300.00 €
forfait week-end 3 jours	370.00 €	380.00 €
association communale	50.00 €	50.00 €
chauffage		
forfait chauffage particulier	80.00 €	50.00 €
forfait chauffage association	40.00 €	gratuit
caution		
location	300.00 €	300.00 €
ménage	60.00 €	60.00 €
REGIE PHOTOCOPIE		
public noir et blanc	0.30 €	0.30 €
public couleur	0.40 €	0.40 €
associations communales		
noir et blanc	gratuit	gratuit
couleur	0.10 €	0.10 €
AUTRES SERVICES		
vente de bois sur pied (stère)	15.00 €	15.00 €
vente de bois coupé (stère)		50.00 €

III/ Vie des Commissions

- Point sur :
 - Réunion Association Le P'tit Prince, du 23 juillet
 - Rencontre avec le Président de l'ADMR, du 17 août
 - Les activités de l'ADMR se sont diversifiées. Des flyers sont disponibles à la Mairie.
 - Faire un appel aux bénévoles dans le prochain bulletin municipal.
 - Rencontre avec M. Armbruster, du 1^{er} septembre - Patrice A
 - Emplacement des ordures ménagères à revoir pour la saison 2021.
 - Réunion de la Commission Territoriale d'Energie Grand Châtelleraut, du 2 septembre - Christophe B
 - Commission d'attribution de logements SEM HABITAT, du 3 septembre - Graziella F
 - Préciser lors d'une prochaine commission d'attribution de logements que certains restent non loués depuis quelques mois (Place Saint Ambroise et Impasse du Presbytère).
 - Commission scolaire, du 3 septembre - Graziella F
 - Point sur rentrée scolaire et organisation par rapport à la crise sanitaire.
 - Préparation de la convention de RPI avec Chenevelles.
 - Etude en cours : stationnement du bus devant l'école.
 - CAGC : réunion de présentation de la transformation numérique, du 4 septembre - Christophe C
 - Assemblée Générale Audacie, du 8 septembre - Thierry M
 - Réunion Rallye de la Vienne, du 8 septembre - Christophe C
 - Passage sur la Commune de Monthoiron le 13 mars 2021.

- Dates à retenir :
 - Rencontre avec le personnel scolaire, le jeudi 17 septembre à 10h30
 - Commission du Personnel, le jeudi 17 septembre à 19h30
 - Commission scolaire, le mercredi 23 septembre à 19h30
 - Commission des Jeunes, le jeudi 24 septembre à 19h30
 - Commission Budget, le jeudi 1^{er} octobre à 19h30
 - Commission information et communication, le vendredi 2 octobre à 19h30
 - Commission Citoyenne, le jeudi 8 octobre à 19h30
 - Prochain conseil municipal, le jeudi 15 octobre à 19h30
 - Commission Sociale, le jeudi 5 novembre à 19h30

IX/ Informations et questions diverses

- Rencontre avec deux commerçants ambulants : Mme Herpailler et M. Gallwa (remplaçant de Mme Tranchant)
- Utilisation des vestiaires du foot par le Club de Foot d'Availles, les lundis et mercredis
- Démarrage des travaux d'entretien de la voirie communale, le 21 septembre
- Bibliothèque : réouverture depuis le 5 septembre, tous les samedis matins, avec l'aide de 9 bénévoles
- Projet éolien : avis défavorable du Commissaire Enquêteur sur les deux projets éoliens.

La séance est levée à 22h45.